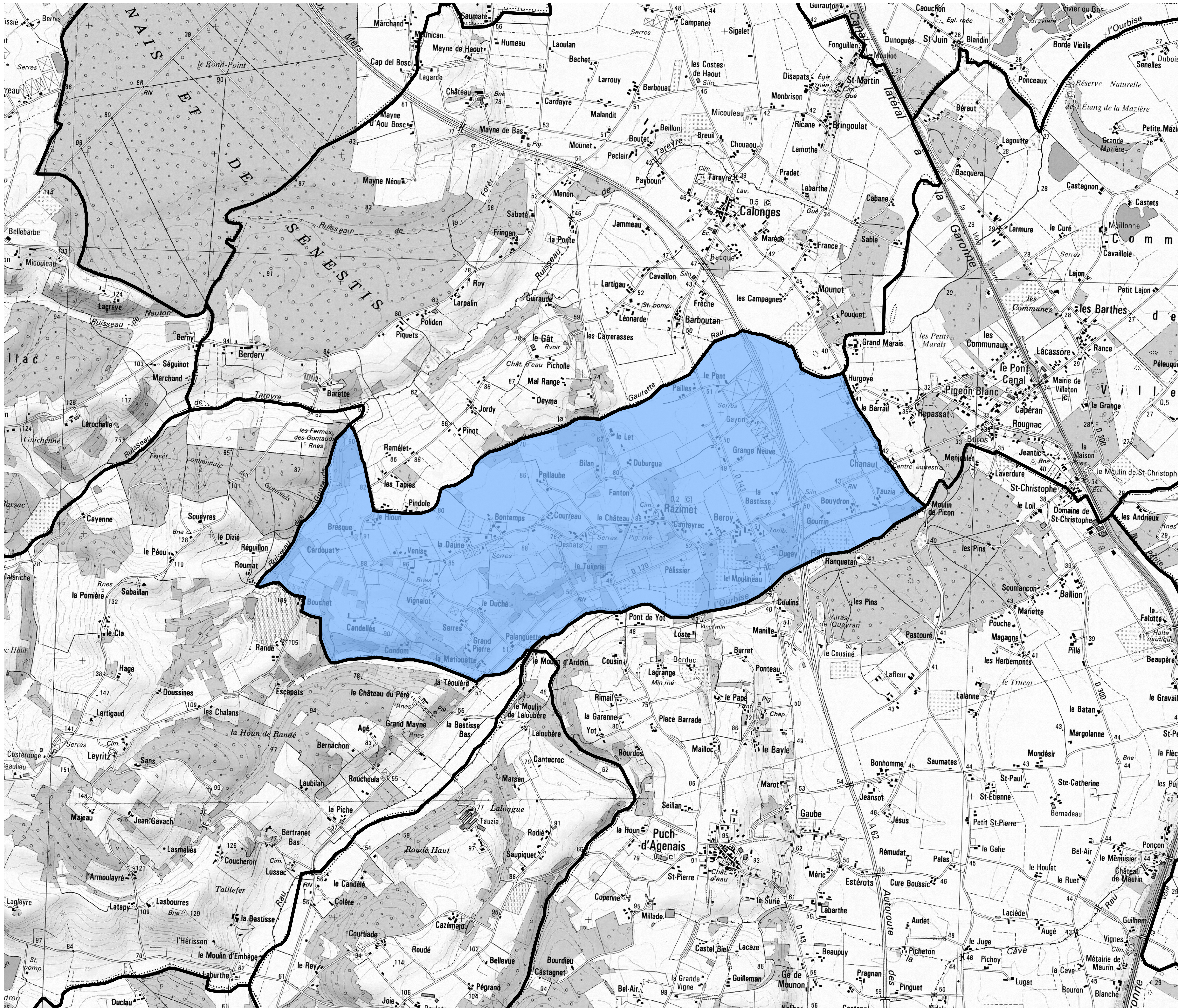






Direction Départementale des Territoires
du Lot-et-Garonne
Service Risques-Sécurité
Prévention des Risques
1722 avenue de Colmar
47916 Agen cedex 9



BRGM
Sécheresses pour une terre durable

Plan de Prévention des Risques Naturels

Approuvé par arrêté préfectoral n° 2016/DDT/02-147 du 2 février 2016

Mouvement différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles

- Zone fortement exposée (B1)
- Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

ZONAGE REGLEMENTAIRE
Commune : RAZIMET

